

de
 Brigade
 CODE UNITE 02724
 PROCES-VERBAL N° 2277/1984

84306935
 RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES
 N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
 Entendu Monsieur D S et Mme D A sur une apparition d'un
 objet volant non identifié.
 P.V. 1098/84 de la Brigade de VIF en date du 18 juillet 1984.

NOUS SOUS-SIGNÉ(S) R P gendarme A.P.S.
 VOUS L'ES ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Pénale.
 RAPPORTER LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
 CE JOUR 6 octobre 1984, à 17 heures, au bureau de notre Brigade de présence
 Monsieur D S demeurant bis rue suite
 à l'enquête citée en référence. L'intéressé est accompagné de Mme L A.
 M. G. COIFFEUR, N° 10 bis rue D. JOURNAUX
 bis rue 738, Ville de M. et de
 de nationalité française qui déclare.

Le 27 avril 1984, je me trouvais à mon domicile à en com-
 pagne de Rue D A à un instant, nous nous sommes transportés sur le
 bateau de l'appartement pour discuter et prendre l'air vers 19 heures 00
 j'ai alors aperçu dans le ciel sur la commune d' un ob-
 jet triangulaire très brillant immobile. Je pense que cet objet était très
 haut et avait des contours vifs.
 A l'œil nu et vu la distance, cet objet était bien plus gros qu'un
 avion Boeing.
 Je l'ai observé environ un quart d'heure. Madame D était présente
 avec moi.
 Par la suite, Madame D et moi-même sommes rentrés dans l'apparte-
 ment. Cette dernière réside avec moi.
 Une demi-heure après, j'ai voulu me rendre compte si cet objet de trou-
 vait toujours à sa place initiale. Celui-ci avait disparu.
 En ce qui me concerne, je n'ai rien d'autre à déclarer.

Le 6 octobre 1984, à 17 heures 15.
 Lecture faite par moi de la déclaration et de ce que j'y parais, je n'ai
 rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.
 La personne entendue L. H. H.

Madame D A présente avec M. D, entendue verbalement, confirme
 les dires de ce dernier. Elle a remarqué cet objet dans le ciel et peut qu'
 apporter la déclaration de Monsieur D.

Le Procureur de la République
 Le Commissaire de la République
 Le Colonel Cdt la G. R. A.
 Le Ministre de la Défense, par le Général
 96x heures N°
 6 Octobre 1984

COMPAGNIE COMMOBECOM		D E		84306935	
de		RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES		N° PIÈCE	
UNITE Brigade				N° FEUILLET	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N°				
02724	n° 2277/1984				

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
 Entendue Monsieur D S et Mme D A sur une apparition d'un
 objet volant non identifié, - - - - -
 P.V. 1098/84 de la Brigade de VIF en date du 18 juillet 1984. - - - - -

LE SOUSSIGNÉ(S) R P, gendarme A.P.J. - - - - -

ET L'ES) ARTICLE(S) 20 et 75 Du Code de Procédure Pénale. - - - - -
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
 CE JOUR 6 octobre 1984, à 17 heures, au bureau de notre Brigade se présente
 Monsieur D S, demeurant bis rue suite
 à l'enquête citée en référence. L'intéressé est accompagné de Mme D A
 D S, souffleur, né le , demeurant
 bis rue à , fils de M. et de
 O H, de nationalité française qui déclare. - - - - -

Le 27 avril 1984, je me trouvais à mon domicile à en com-
 pagnie de Mme D A. A un instant, nous nous sommes transportés sur le
 balcon de l'appartement pour discuter et prendre l'air vers 19 heures 00 -
 J'ai alors aperçu dans le ciel sur la commune, un ob-
 jet triangulaire très brillant immobile. Je précise que cet objet était très
 haut et avait des contours flous. - - - - -
 A l'œil nu et vu la distance, cet objet était bien plus gros qu'un
 avion boeing. - - - - -
 Je l'ai observé environ un quart d'heure. Madame D était présente
 avec moi. - - - - -
 Par la suite, Madame D et moi-même sommes rentrés dans l'apparte-
 ment. Cette dernière réside avec moi. - - - - -
 Une demi-heure après, j'ai voulu me rendre compte si cet objet se trou-
 vait toujours à sa place initiale. Celui-ci avait disparu. - - - - -
 En ce qui me concerne, je n'ai rien d'autre à rajouter. - - - - -

A, le 6 octobre 1984, à 17 heures 15, - - - - -
 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y paraphais et n'ai
 rien à y changer, à y ajouter, ou à y retoucher. - - - - -

La personne entendue - - - - - L. A. P. J.

Madame D A, présente avec M. D, entendue verbalement, confirme
 les dires de ce dernier. Elle a remarqué cet objet dans le ciel et peut qu'
 apporter la déclaration de Monsieur D. - - - - -

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	H. Le Procureur de la République	DATE DE CLÔTURE 6 Octobre 1984	SIGNATURE(S)
	<input type="checkbox"/>	M. Le Commissaire de la République		
	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Le Général Cdt la 4 ^e R.A.		
	<input type="checkbox"/>	Ministre de la Défense, Dir. Génér de la G.N. à		